L'ECONOMIE

C'est tous les mardis
dans LE PROGRES et sur leprogres.fr

Entreprises Bourse Interview Enjeux Enquête Social

INFO SERVICES
L'agenda en ligne de votre association

ANNONCEZ LES RENDEZ-VOUS
DE VOTRE ASSOCIATION OU DE VOTRE COMMUNE
DANS INFO SERVICES
L'agenda de votre commune sur leprogres.fr

ET DANS LES
PAGES LOCALES
DE VOTRE JOURNAL

Assemblées générales, inscriptions,
réservations, réunions, dons de sang,
travaux, conseil municipal, etc

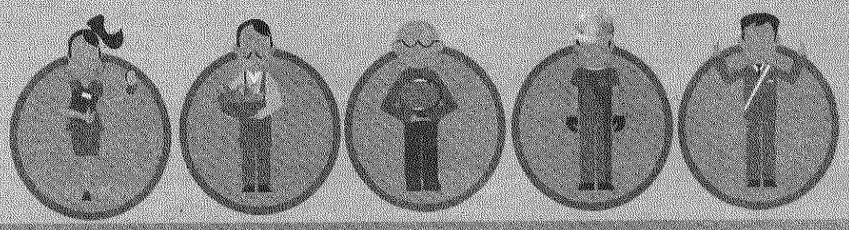

JE VEUX COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE,
JE CREE MON COMPTE SUR WWW.LEPROGRES.FR/ORGANISATEURS

AVIS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°0098/2019, le Maire de la Commune de Saint-Symphorien-d'Ozon a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Symphorien-d'Ozon. Cette enquête publique est ouverte **du mercredi 29/05/19 (8h30) au vendredi 28/06/19 (17h00), soit pour une durée de 31 jours consécutifs**.

Selon les amendements par délibération du 26/03/2019, la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme permet :

- la réalisation d'un Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) "NL" pour la création d'un parking paysager et perméable de taille limitée (sous le seuil de 50 places) au lieu-dit Le Richardin ;
- une précision réglementaire sur la notion de fonds de parcelle.

Le Tribunal Administratif de Lyon a désigné Mme COURTIER Marie-Jeanne, juriste retraitée du Ministère de l'Intérieur, en qualité de Commissaire-Enquêtrice.

Le public peut avoir accès au dossier sur support papier en Mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon, 24, rue centrale à Saint-Symphorien-d'Ozon (69360), siège de l'enquête publique, et aux jours et heures ouvrables d'ouverture au public soit :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

De plus, toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier (papier) auprès du Service Aménagement du Territoire et Urbanisme (au 04.78.02.36.36 / par courriel : urbanisme@saintsymphoriendozon.fr).

En outre, l'avis de l'arrêté d'enquête ainsi que le dossier d'enquête seront consultables en version électronique sur le site internet de Ville à l'adresse suivante :
http://www.saintsymphoriendozon.fr/ma-ville/urbanisme/plan-local-durbanisme/
Ou via http://www.saintsymphoriendozon.fr / Rubriques : Ma Ville >Urbanisme et Aménagement du Territoire >Plan Local d'Urbanisme et Enquêtes publiques.

Un accès gratuit au dossier version électronique sera également disponible sur un poste informatique en Mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon, dans les mêmes conditions que citées ci-dessus (lieu-adresse/jours/horaires).

Le public pourra présenter ses observations :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphés par la Commissaire-Enquêtrice, ouvert à cet effet, sur le lieu de consultation du dossier d'enquête publique en Mairie - 24, rue centrale - Saint-Symphorien-d'Ozon ;
- les adresser par écrit à Madame la Commissaire-Enquêtrice au siège de l'enquête : "Mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon - 24, rue centrale - 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon". Il conviendra de préciser sur l'enveloppe "Ne pas ouvrir - PLI destiné à Mme COURTIER Marie-Jeanne, Commissaire-Enquêtrice" ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
commissaire-enqueteur@saintsymphoriendozon.fr
- par voie électronique en les déposant sur le registre dématérialisé accessible depuis :
http://www.saintsymphoriendozon.fr/ma-ville/urbanisme/plan-local-durbanisme/
Ou via http://www.saintsymphoriendozon.fr /Rubriques : Ma Ville >Urbanisme et Aménagement du Territoire >Plan Local d'Urbanisme et Enquêtes publiques.

La Commissaire-Enquêtrice se tiendra à la disposition du public en Mairie les :

1. Mercredi 29/05 de 14h00 à 17h00,
2. Samedi 15/06 de 09h00 à 12h00,
3. Vendredi 28/06 de 14h00 à 17h00 (clôture).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés pendant un an, en Mairie, sur le site internet de Ville et en Préfecture. Passé ce délai, les personnes intéressées pourront demandées la communication de ces pièces dans les conditions prévues au Livre 3 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA).

Le Responsable du projet est le Maire de la Commune de Saint-Symphorien-d'Ozon, Pierre BALLESIO, domicilié 24, rue centrale - 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.

Au terme de la présente enquête publique et compte tenu de ses résultats, des observations des Personnes Publiques Associées et du Public, le dossier sera soumis, par le Responsable du projet, au Conseil Municipal pour l'approbation de la modification n°2 du PLU.

149600700

VOTRE CONTACT

APPELS D'OFFRES
AVIS ADMINISTRATIFS
ET ANNONCES LEGALES

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr